

INSCRIPTION SUR LISTES MINISTERIELLES 2015-2018 NIVEAUX DE PERFORMANCE MINIMUMS

Entrée en liste au 1^{er} novembre 2016

DISCIPLINES D'EXPRESSION (Patinage Artistique - Danse sur Glace)	
Elite	Etre classé dans les 8 premiers aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du Monde Etre classé dans les 3 premiers aux Championnats d'Europe Etre classé dans les 3 premières équipes au Championnat du monde ou aux Jeux Olympiques
Senior	Etre classé entre 9 et 16 aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du Monde Etre classé entre 1 et 32 au World Ranking de la saison Etre classé entre 4 et 8 au Championnat d'Europe Etre classé entre 4 et 6 ^{ème} équipe au Championnat du monde ou aux Jeux Olympiques
Jeune	Etre classé entre 1 et 12 aux JOJE Etre classé entre 1 et 8 aux FOJE Etre classé entre 1 et 16 aux Championnats du Monde juniors Etre classé entre 1 et 10 à un Grand Prix Junior
Espoir	Etre classé entre 11 et 20 à un Grand Prix Junior classé dans les 3 premiers aux Championnats de France Novice PA ou Cadet DG Etre classé dans les 3 premiers aux Championnats de France Minime PA et DG

IMPORTANT : Les critères pour la catégorie SENIOR préfigurent pour une ENTREE en liste, et non pas pour le maintien d'une année sur l'autre, comme indiqué dans l'instruction ministérielle portée aux DTN « relative au projet de performance fédéral pour la période 2017-2020 ». Au cas par cas, le DTN pourra solliciter le maintien en liste d'un sportif qui n'aurait pas satisfait aux critères de performance requis.

Date : 19/07/2016